

OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »

Conseils pratiques :

Vous partez bientôt en vacances et vous voulez avoir l'esprit tranquille. Voici quelques conseils pratiques pour assurer la sécurité de vos biens

Protection des accès :

- Verrouillez portes et fenêtres, fermez tous les volets.
- Changez vos serrures en cas de perte de vos clefs ou si vous venez de vous installer dans une nouvelle habitation.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clef.
- Ne laissez en aucun cas vos clefs sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Vos biens :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez vos objets de valeur ainsi que les numéros de série ; faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits etc...
- Pensez à prendre en photo les meubles de valeur qui seront la seule garantie pour les assurances en cas de vol, idem pour les bijoux
- Conservez vos factures d'achats de matériel (Hi-fi, vidéos, etc...) ainsi que les numéros de série.

En cas de longue absence :

- Mettez en lieu sûr bijoux, argenterie, et objet d'art (à la banque, par exemple).
- Laissez une apparence habituelle à votre logement (demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer chaque jours vos volets, de relever le courrier).

Si vous le désirez, la Police Municipale en coordination avec la Gendarmerie, assurera cette surveillance dans le cadre de ses missions habituelles avec des passages fréquents à votre propriété, de jour et de nuit.

Demandez votre inscription au poste de Police Municipale ou cliquez sur le lien suivant :

[Formulaire](#)



Vérification des fermetures dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins :

-Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence mais alertez sans tarder nos services au 05.49.76.47.60 ou la Gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit).